



**1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU PRODUIT TYPE**

**ARMENDUIT FX**

**2. ELEMENTS PERMETTANT L'IDENTIFICATION DU PRODUIT**

Voir emballage : nom du produit, n° de lot, contenu, date de fabrication, unité de production

**3. USAGE PREVU SELON :**

**EN 15824 : 2009 : Enduits de maçonnerie organiques extérieurs et intérieurs**

Ce produit peut également être utilisé comme sous-enduit des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur **ARMATERM SC PSE ETA-12/034**

**4. NOM, RAISON SOCIALE ET ADRESSE DE CONTACT DU FABRICANT**

**ZOLPAN SAS**

**17 quai Joseph Gillet 69316 Lyon Cedex 04**

**[www.zolpan.fr](http://www.zolpan.fr)**

**5. NOM ET ADRESSE DE CONTACT DU MANDATAIRE :**

Non applicable

**6. SYSTEME D'EVALUATION ET DE VERIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES**

Système 1 pour les caractéristiques de réaction au feu et système 2<sup>+</sup> pour les autres caractéristiques

**7. CAS D'UN PRODUIT COUVERT PAR UNE NORME HARMONISEE :**

L'organisme notifié n'intervient pas

**8. CAS D'UN PRODUIT POUR LEQUEL UNE EVALUATION TECHNIQUE EUROPEENNE A ETE DELIVREE :**

Le CSTB, organisme notifié n°0679

- a réalisé les essais de type sur le système d'isolation thermique et sur ses composants
- a réalisé l'inspection initiale de l'usine de fabrication et du système de contrôle de production et exerce une surveillance continue du contrôle de production usine
- a réalisé et délivré les rapports correspondants et l'ETA du système d'isolation ainsi que le certificat de constance des performances (système 1) et le certificat de contrôle de production usine (système 2+)



## 9. PERFORMANCES DECLAREES

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES	SPECIFICATION TECHNIQUE HARMONISEE
Perméabilité à la vapeur d'eau	V2	EN 15824 : 2009 ETAG 004
Absorption de l'eau	W2	
Adhérence	PND	
Durabilité	PND	
Conductivité thermique	PND	
Réaction au feu	PND	
Substances dangereuses	Conforme	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Pierrick FROUIN – Directeur Technique

9 juillet 2013 à Lyon